The second secon

#### NOTRE HISTOIRE

Gonchy les Pots avait pour curé LJ. Boisseau qui prêta le serment de fidélité à la Constitution. En novembre 1793, il renonça à son état de prêtre (abdicataire), se retira à Paris puis revint après le Concordat de 1801.

St Nicalse avait pour curé J.F. Vacquier qui ne prêta serment qu'en 1791 après avoir fait des réserves en 1790. En novembre 1793 il refusa d'être abdicataire, mais il y fut obligé. Il mourut dans sa paroisse en 1797. En octobre 1791, les deux cures furent réunies en une seule, celle de Conchy les Pots.

En février 1790 furent créés les départements, districts, cantons et communes. Le canton de Ressons compta alors 19 paroisses auxquelles s'ajoutait, pour Conchy, la paroisse de St Nicaise. Sur les écrits de l'époque on lit: en avril 1791, pour les impositions: Conchy les Pots et Plessier-St Nicaise. En décembre 1791, pour l'entretien des routes: Conchy les Pots et St Nicaise lès Conchy. A partir de 1793: commune de Conchy-St Nicaise.

Communiqué par Mr Daniel PILLOT

## LIBRE PENSEE

Comme vous pouvez le constater, la page 4 n'est pas particulièrement longue à lire.

Les informations ne se bousculaient pas ce trimestre. Même pas une petite polémique bien de chez nous pour réveiller quelque vieil antagonisme.

Peut-être n'y a t'il là qu'une simple réaction viscérale et, somme toute, assez raisonnable :

Quand on a devant sol un véritable adversaire, avec une vraie guerre dont personne ne sait jusqu'où elle ira ni comment elle cessera, on laisse tomber les petites querelles locales.

Peut-être plus simplement s'agit-il d'un simple engourdissement dû à un hiver particulièrement précoce.

Les premières chutes de neige ont tout gelé: même notre cadre " Etat Civil " reste désespérément vide.

Quand je dis " désespérément ", c'est une façon de parier. Car il y a au moins une bonne nouvelle, dont personne ne se plaindra: il n'y a pas eu de décès à Conchy au cours des 4 derniers mois. Plus inquiétant, il n'y a pas eu de naissance non plus.

Conchyliens, Conchyliennes, vous savez ce qu'il vous reste à faire !

Bonne année.....

G. Collin

## COMMUNIQUÉ-

#### DIVAGATION DES-CHIENS

Suite aux nombreuses plaintes concernant les chiens errants dans la commune, il est de mon devoir de vous signaler de les risques encourus par les propriétai-

lo- Les risques qu'ils font encourir aux autres usagers de la voie publique, en cas d'accident, votre responsabilité est totalement engagée et même bien assuré, cela peut couter tres cher.

2° - Selon l'article 213 du code rural, le Maire doit prendre toute mesure
pour empécher la divagation des chiens
et des chats; entre autre, celle d'avoir
recours a la mise en fourrière, et s'il
n'y a pas d'idendification possible òu
que le propriétaire ne se fasse pas connaitre dans un délai de quatre jours,
l'animal sera abattu.

Le Maire G. HARANG

## VIE PAROISSIALE

**MESSES A CONCHY:** 

Dimanche 27 Janvier

Dimanche 24 Février

Dimanche 24 Mars

#### **ETAT CIVIL**

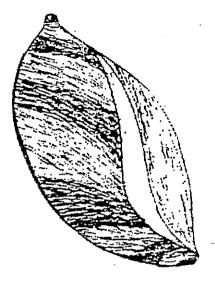
### R.A.S....

Ce journal a êlé tire à 200 exemplaires.Ont participé à sa rédaction:

Mesdames HARANG et COLLIN, Messleurs HARANG PILLOT, COLLIN

Rédactrice : Aurore COLLIN.

B\_M\_O\_ Sulletin Municipal Officiel



# LE CONCHYLIEN

#### SOMMAIRE:

EDITORIAL
VIE ASSOCIATIVE

FESTIVITES

LIBRE PENSEE

LETTRE DU MAIRE VIE PAROISSIALE ETAT CIVIL

NOTRE HISTOIRE

## **EDITORIAL**

Au seuil de cette nouvelle année, la misère est toujours là. Certes, les pays de l'Est ont pris le chemin de la Liberté, mais leurs habitants ont toujours faim et froid. Nos propres déshérités souffrent eux aussi de la même maladie depuis quelques années.

Et voici que d'autres calamités emboitent le pas aux catastrophes dans le cortège des évènements. Après quelques révolutions et deux guerres mondiales au 20ième siècle, la plupart des pays s'accordent pour le soutien aux Droits de l'Homme et la volonté d'éviter la guerre. Il me semblait même que les Droits de l'Homme étalent reconnus par tous les peuples du monde.

Rêve ou naïveté ?....

"Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à- des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parier et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression. " (Préambule à la déclaration universelle des droits de l'homme)

Faut-il se battre ou abdiquer ? L'avenir nous apportera peut-être quelques éclairclssements.Pour l'heure, souhaitons, comme André Malraux, " que la victoire demeure avec ceux qu! auront fait la guerre sans l'aimer ".Ou bien, comme on le dit plus simplement, Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Meilleurs-voeux à tous.

Aurore COLLIN

## LETTRE DU MAIRE

1990 est entrée depuis quelques jours dans l'album aux souvenirs. Une année se termine, une autre commence et on ne sait si l'on doit se désoler du temps qui passe trop-vite-ou-se réjouir de ce futur tout neuf qui nous est offert. Il est plus sage de se réjouir et d'envisager cette nouvelle année comme une bonne et heureuse année.

Que vous souhaiter aujourd'hui ? Certes, le bonheur et la santé pour vous et vos proches et, bien sûr, pour tous les habitants de notre village. Mais cela n'est guère original, et je voudrais formuler trois voeux.

D'abord celui de la paix. Paix dans le monde, dans notre pays, mais aussi dans notre petit coin de France dont nous sommes tous ici les gérants et les responsables. Qui, moi le premier, ne commet parfois d'erreurs de jugement, ne succombe à l'impatience ou, disons le, à la fatigue? Il faut savoir de temps en temps, et cette période de nouvel an en est l'occasion, recoller les morceaux, s'interroger sur ce qu'a pensé l'autre et sur la déception qu'on a pu, souvent sans le vouloir, lui infiliger. C'est donc d'abord cette paix que je vous propose et que je vous souhaite.

Mon deuxième voeu est celul de la réussite pour notre commune, pour les projets que nous developpons, les efforts que nous déployons : les travaux de rénovation de notre groupe scolaire et de la mairie, qui vont voir leur achèvement ce mois-ci, le renforcement du réseau électrique, entre autres....

Pour l'année 1991, le renforcement et l'assainissement de la rue de la Marilère ainsi que celui de la rue de la Poterie sont à l'étude, et devraient se concrétiser dans le courant de cette année. Autre projet qui devrait se réaliser, l'équipement en réserves d'eau pour le secoursincendie. Je ne vous cite que ceux-là, car c'est le programme d'investissement prévu pour 91.

D'autres études sont en cours, telles que l'assainissement des eaux fluviales pour l'ensemble du territoire, étude que j'ai demandée à la D.D.A.

Suite à l'enquête sur le classement des terres qui a lieu actuellement, certains propriétaires pensent que leurs terrains sont des terrains à bâtir. Cela m'inspire un troisième voeu : que ces personnes fassent une demande d'urbanisme ( c'est le seul moyen d'en avoir la certitude ). Tout cela doit porter ses fruits si nous nous unissons.

Vollà les voeux de votre Maire, auxquels vous me permettrez d'ajouter la bise traditionnelle à chacun. Bonne année à vous, mes chers concitoyens et amis, bonne année à notre commune.

Le Maire, G. HARANG

## **VIE ASSOCIATIVE**

7 Mg 2 Bg

-

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORI-QUE DE BOULOGNE, CONCHY, HAINVILLERS ET ALENTOURS

Le 3 Novembre 1990, les Conchyliens étaient nombreux au château de Boulogne. Il y a donc tout lieu de penser qu'ils seront encore plus nombreux à assister, à Conchy cette fois, à la conférence que donnera Monsieur Pierre LEPAGE. Rappelons que c'est lui qui est à l'origine, par sa découverte, de la cérémonie dont il est question ci-dessus (voir à ce sujet les deux derniers numéros du Conchylien).

Cette conférence, étayée par une projection de documents, aura pour thèmes :

AURA ET CHUTE DE JOFFRE et

LA BATAILLE DE LA SOMME

Nous espérons que ces sujets sauront retenir l'attention des Conchyliens; personne en effet ne saurait rester indifférent à ces temps extrêmement forts de l'histoire de notre région.

Rendez-vous donc le Samedi 9 Mars à 15 h 30, saile des Fêtes. L'entrée est gratuite.

#### PING - PONG

Retenez bien cette date : Dimanche 10 Mars 1991

C'est le jour du Grand Tournoi de Ping-Pong de Conchy les Pots. C'est un tournoi " open ": tout le monde peut y participer sans crainte, notre niveau moyen étant encore très " amateur".

Vous pouvez aussi venir en simples spectateurs, c'est gratuit et vous pourrez vous désaltérer à notre buvette et surtout participer à notre **Tombola** dotée comme de coutume de lots de grande valeur.

Alors, cet après-midi là, pas d'hésitation: larguez votre télé et rendez-vous à la salle des Fêtes à 14 heures.

Si vous souhaitez participer au tournoi, inscrivez vous le plus tôt possible auprès de Mr Collin (bureau de Poste) et au plus tard le Dimanche matin à la saile des Fêtes.

#### BUTTERFLY

Madame Harlay vous présente tous ses voeux de bonne et heureuse année et tient à remercier tous les bénévoles qui l'ont aidée lors des différentes manifestations organisées pour réunir les fonds nécessaires à l'achat des costumes de ses majorettes.

Elle tient de même à remercier Monsieur le Conseiller Général Guy Desessarts pour son intervention auprès du Président du Conseil Général de l'Oise afin de nous obtenir une subvention.

- Un petit mot sur nos répétitions du mercredi -

De 14 à 16 heure, Madame Hetté entraîne nos petites: 1/2 heure d'assouplissement et de gymnastique, 1/2 heure de technique et 1 heure de travail d'ensemble. Tout ce petit monde est dans l'ensemble assidu et prépare la sortie du 12 Mai avec sérieux. Ce sera notre première exhibition et le trac sera là, nous comptons sur la compréhension du public. Géraldine Harlay et Séverine Berger conduiront notre troupe lors des démonstrations.

Pour ce 12 Mai, que nous voulons exceptionnel, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Vous voudrez bien vous faire connaître auprès de Mme Harlay; si vous avez des dispositions pour peindre, décorer, découper et des idées originales, vous serez les bienvenus.

- Nos festivités à venir -

Thés dansants avec Rétropic :

Le Premier Mai

Le 15 Septembre

#### **FESTIVITES**

En dehors des deux manifestations dont il est question dans les articles précédents, le premier trimestre ne verra pas de festivités remarquables.

C'est l'hiver, et il faut en profiter pour préparer les deux grands temps forts des festivités 1991:

Le 12 Mai verra la première sortie des Majorettes
 Butterfly \*. A cette occasion, nous organisons une Fête des fleurs, à laquelle toute la population est conviée à participer.

Nous comptons sur l'aide de tous pour la réalisation des fleurs de papier, du char.....et puis, bien sûr, fleurissez vos maisons ce jour-là!

- Le 28 Juillet, jour de la Fête de Conchy avec la deuxième \* Foire aux Pots \*. A cette occasion, nous envisageons une exposition sur le thème:

" Conchy et les environs à travers les photographies et les cartes postales "

Entre ces deux évènements, il y aura bien entendu le Feu de St Jean (29 Juin ) et le feu d'artifice (13 Juillet)

#### NOTRE HISTOIRE

QUERELLE DU PASSE: CONCHY - ST NICAISE

Nonagénaires et octogénaires nés dans le village gardent en mémoire l'animosité qui régnait entre les habitants de Conchy et ceux de St Nicaise. Fouillons les archives et écoutons les témoignages du passé pour comprendre les origines et les raisons d'une telle mésentente.

Saint Nicaise ne fut jamais une commune distincte malgré les efforts de ses habitants pour obtenir son autonomie. Mais Conchy et St Nicaise furent, pendant près de six siècies, des paroisses différentes.

"Conchiacum" de l'époque romano-franque n'était sans doute qu'un groupe d'habitations rudimentaires au milieu des bois et des étangs, le défrichement pour la mise en culture n'ayant commencé qu'à partir du Xème slècle. Cet ancien village, appelé plus tard Cousfy, occupait la partie ouest du village actuel, dans un valion marécageux. Son église, à l'emplacement de l'église d'aujourd'hul, fut commencée, d'après son architecture du bas-côté nord, au Xième slècle. Le seigneur de Tilloloy fit bâtir le choeur au Xilème slècle, sur pilotis dit-on. La voûte datait du XVème slècle. La façade et la nef furent reconstruites en briques après la Renaissance. De l'ancien manoir féodal construit près de cette église on ne salt à peu près rien car il était déjà en ruines avant la Révolution.

La chapelle de St Nicalse, à l'emplacement du Monument aux Morts actuel, était beaucoup plus récente: ce ne fut qu'au XIVème siècle qu'un selgneur de Pont-Létrier en fit commencer la construction qui ne fut achevée qu'au XVIème siècle. Mais la paroisse pouvait

s'enorgueililr aussi de son passé. Pour arrêter l'invasion des Normands au IXème siècle, des châteaux-forts furent construits à des points stratégiques de voies de communication: c'est probablement l'origine de Vaussoir transformé ensuite en hospice, et de Pont-Létrier confié ensuite aux Templiers puis à un seigneur. Vers le Xème siècle, un Plessier se constitua à l'intersection du vieux chemin Montdidier-Noyon et du " chemin des Rouliers " créé à cette époque le long du Matz. Ce Plessier prit de l'importance et au XIVème siècle la nouvelle paroisse prit le nom de Plessier-St Nicaise.

La terre de Conchy, qui relevait de la Châtellenie de Montdidier, ainsi que Pont-Létrier, fut érigée en fief de bonne heure: le seigneur Jean de Conchy rendit hommage à son rol Philippe-Auguste et participa à la batallie de Bouvines en 1214. Après lui Jehan du Plessier puis Bernard du Plessier furent seigneurs de Conchy, ce qui laisse supposer que Conchy et le Plessier étalent confondus en un seul fief. Plus tard, à partir de 1524, Jean de Soyécourt et ses descendants jusqu'à la Révolution (familles de Soyécourt, de Beileforière, de Seiglières) étalent seigneurs de Tilloloy, de Conchy, d'Amy...etc mais St Nicaise n'est pas mentionné comme fief particulier. Du point de vue seigneurial, on associait donc Conchy - St Nicaise.

Sur le plan clérical, il en était autrement...

La paroisse de Conchy dépendait de l'évêché de Noyon: sa cure, sous l'invocation de la Vierge, était conférée par l'abbé de St Eloy à Noyon. Elle était du doyenné de Nesle. Les gros décimateurs étaient l'abbaye de Morienval pour les 2/3 de la dîme et l'abbaye de St Eloy pour le tiers restant. Pour la justice, elle était du baillage de Roye.

La paroisse de St Nicaise, qu'on appelait aussi Conchy-St Nicaise, dépendait de l'évêché d'Amiens. Elle appartenait au baillage de Montdidier. Les hameaux du Plessier, de la Marilère et de Pont-Létrier faisalent partie de cette paroisse.

Le lieu-dit "La Dîme à Trois "indique sans doute que la dîme était perçue en cet endroit par les trois curés de Boulogne, Conchy et St Nicalse.

Conchy avait, vers 1150, des archers formant une milice qui, en 1214, participa à la bataille de Bouvines aux côtés de Philippe-Auguste. Plus tard, en 1580, St Nicaise eut ses "Archers du Roy": cette compagnie dépendait du baillage de Roye et du doyenné de Nesie, ce qui laisse penser qu'elle fusionnait avec l'ancienne milice de Conchy.

A la veille de la Révolution, il y avait donc deux paroisses distinctes. On a retrouvé les cahlers de doléances de "La Paroisse, communauté et municipalité de Conchy-les-Pots " rédigés par son curé Boisseau, mais il n'existe aucune trace de cahlers de la paroisse de St Nicaise: ont-lis été perdus ou n'ont-lis jamais existé ? Le domaine appartenait alors au marquis Joachim Charles de Selglières, selgneur de Tilloloy, Conchy, Amy, etc....

En 1790, il existait toujours deux paroisses:

( voir suite Page 4, rubrique " Notre Histoire " )